

# Les TABLETTES

de la SOCIÉTÉ D'HISTOIRE &

D'ARCHÉOLOGIE DE SENLIS

N° 123 – Mai 2024



## Vie de la Société

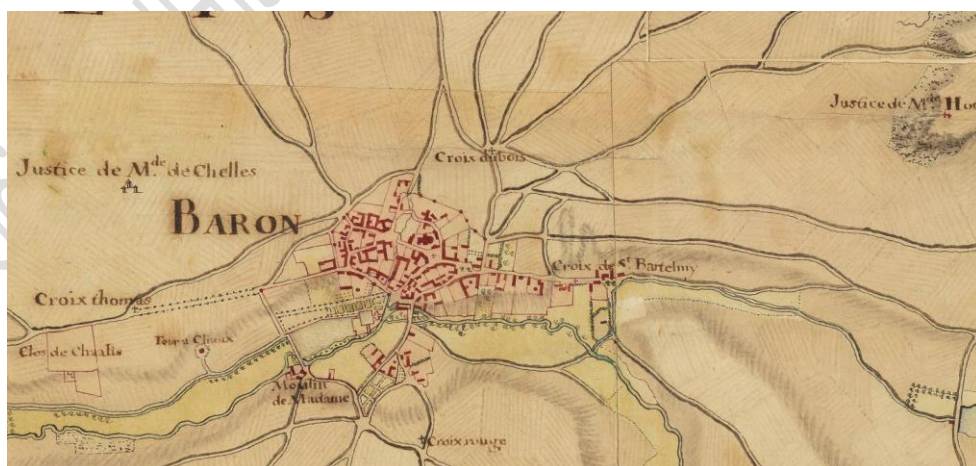
Dans le cadre d'une étude historique d'ensemble qu'elle a entrepris de consacrer au village de Baron, notre société donnait la parole ce 18 mai, à Arnaud Martinec, l'un des contributeurs du projet, qui s'attachait à retracer l'évolution de la propriété foncière et féodale sur ce territoire entre le XII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Il apparaît en effet que l'une des singularités de Baron est de n'avoir jamais été associé à un seigneur unique, mais d'avoir au contraire abrité de nombreux fiefs aux droits enchevêtrés qui formaient une véritable mosaïque féodale. Le conférencier cherchait à montrer en quoi la coexistence de ces différentes entités avait pu contribuer, au fil des siècles, à structurer le territoire et influencer son développement.

La plus ancienne charte (1097) où il est fait mention du village de Baron, y atteste déjà d'un partage des droits seigneuriaux entre l'abbaye de Chelles, l'évêque de Senlis et le seigneur de Nanteuil-le-Haudouin. Une grande partie des terres de Baron, auxquelles il faut joindre celles de Rosières, dépendaient de l'abbaye de Chelles fondée vers 658, par Bathilde, femme du roi des Francs Clovis II. La tradition, accréditée par les Religieuses, voulait d'ailleurs que la seigneurie leur ait été donnée par la fondatrice elle-même et qu'elle constituait un démembrement du domaine royal. À Baron, l'abbaye de Chelles devait toutefois partager la dîme avec l'évêque de Senlis qui était non seulement collateur de la cure, mais possédait également un fief implanté autour de

l'église. Enfin, le seigneur de Nanteuil y tenait aussi une seigneurie appelée la "Grande Justice" dont l'emprise foncière couvrait une grande partie du bourg et qui jouissait d'importantes prérogatives. Le seigneur haut-justicier détenait en particulier un droit de juridiction prévalant sur celui des autres feudataires. Pour chacune de ces seigneuries, le conférencier indiquait l'emplacement des bâtiments connus et détaillait les droits féodaux qui y étaient attachés.

Indépendamment de ces trois principales seigneuries, d'autres fiefs de moindre importance existaient encore à Baron dès le XII<sup>e</sup> siècle. On peut retrouver leurs noms dans la toponymie actuelle, comme le fief des Bachets, au sud de la Nonette, et surtout celui de la Gonesse, domaine ayant appartenu à une branche cadette de la famille de Gonesse aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, sur lequel est ensuite venu s'implanter l'actuel château.

Ces différentes entités féodales perdureront jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, non sans avoir subi, au cours de leur existence multiséculaire, de nombreux bouleversements. Aux changements des familles possessionnées, s'ajouteront les démembrements en faveur de vassaux sous la forme d'arrière-fiefs ou de donations au profit de communautés religieuses. Parmi ces dernières, les abbayes de Chaalis et de Saint-Vincent de Senlis (à partir de 1412), le chapitre cathédral de Senlis, et plus tard au XVII<sup>e</sup> siècle, le couvent de la Présentation et les Carmes établis dans la même ville posséderont des domaines à Baron. La coexistence entre différentes seigneuries occasionnera aussi naturellement des conflits de droits comme celui qui opposa, dans les années 1480, l'évêque de Senlis Simon Bonnet au seigneur haut-justicier de Baron Gilles Anthonis. Enfin, au côté de la propriété seigneuriale et ecclésiastique, le système de fermage prévalant sur de nombreux domaines, permettra à Baron l'essor d'une classe de laboureurs particulièrement prospères qui accéderont à leur tour à la propriété et bénéficieront une certaine mesure, lors de la Révolution de 1789, de la vente des biens nationaux.



## Sortie foraine

Notre sortie annuelle organisée conjointement avec *La sauvegarde de Senlis* par Marie-Pascale Hallo s'est parfaitement déroulée à la satisfaction de tous le samedi 26 mai. Rappelons que nous visitons quelques richesses du Soissonnais. Le matin nous partageons notre temps entre la visite du Centre d'étude des peintures murales romaines et celle de l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes. Après un déjeuner à l'auberge de Septmonts les excursionnistes découvraient le château voisin et montaient en haut du donjon avant de visiter l'église communale et d'admirer sa poutre de gloire du XIV<sup>e</sup> siècle. La journée se terminait par la découverte de la commanderie de Moisy à Montigny-l'Allier, de sa chapelle du XII<sup>e</sup> et son logis Renaissance, le tout sauvé de la ruine et brillamment restauré en peu d'années par ses nouveaux propriétaires.



Déambulation autour de la commanderie de Moisy © Gilles Bodin

### **Le saviez-vous ?**

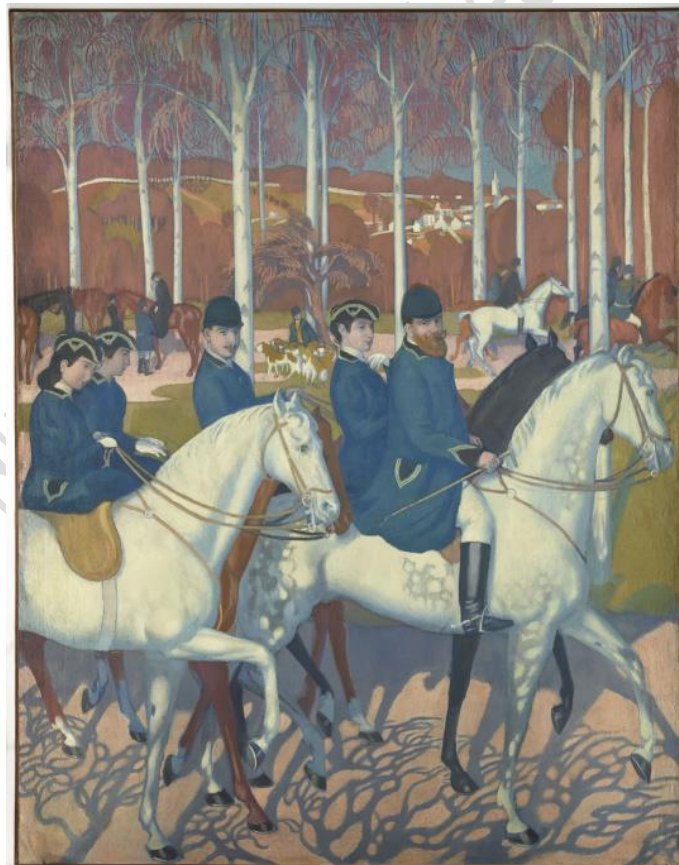
**On peut admirer à Senlis cinq fresques illustrant une chasse à courre, mais pas dans le musée de la Vénérie !**

En effet, la brasserie du Cerf (autrefois « chalet de Sylvie », place du Chalet) a été redécorée en 2020 par les nouveaux propriétaires avec cinq grandes reproductions de fresques du peintre nabis Maurice Denis (1870-1943) illustrant la légende de saint Hubert. Les cinq panneaux répartis dans le restaurant représentent « Le départ » (fig.), « Le lâcher de chiens », « Le défaut », « La

chasse infernale » et « Le bien aller ». L'ensemble d'origine comprenait aussi « Le Miracle » et « Les Sonneurs du ciel ».

L'œuvre originale, composée d'huiles sur toile de 225 x 212 cm est une commande passée en 1895 par le baron Cochin, qui a lui-même choisi ce thème pour orner son bureau à Paris. Maurice Denis dessine sur le vif des croquis lors des chasses à courre organisées par Denys Cochin en forêt de Fontainebleau. Ce décor offre une synthèse des moyens d'expression de la période nabis : harmonie des formes et des couleurs, mouvement, recherche d'équivalents plastiques et décoratifs des sensations reçues...

Les musées de Senlis ont proposé en 2019 une exposition avec les sept originaux de ces panneaux au musée de la Vénérie. Pour voir ou revoir les originaux : Musée départemental Maurice Denis, 2 bis, rue Maurice Denis, 78100 Saint-Germain-en-Laye.



Maurice Denis, La Légende de Saint-Hubert : le Départ © Musée départemental Maurice Denis

## **Journées européennes de l'archéologie aux Arènes**

Les 15 et 16 juin 2024, la SHAS participe aux *Journées européennes de l'archéologie* et ouvre les Arènes de Senlis au public. Ce monument gallo-romain du premier siècle est un amphithéâtre, édifice de spectacle, redécouvert en 1865 par notre Société dévoué et entretenu par ses soins depuis lors.

Au programme : visites commentées du monument, stands de librairie, initiation à l'archéologie, démonstration de toge, spécialités et miel des Arènes, exposition d'archéologie sous-marine dans la rivière Oise, animations et bacs de fouilles réservés aux enfants.

Pour rendre la visite plus attractive les Sociétaires renforcés des membres de AVF se sont livrés à des travaux de débroussaillage les samedis précédents. Qu'ils en soient remerciés !



## **Exposition à Chantilly**

Au mois de juin le musée Condé au château de Chantilly inaugure trois nouvelles expositions.

Le *Cabinet des livres* présentera à partir du premier juin jusqu'au 30 septembre 2024 « In foliis folia : arbres et forêts ». L'occasion d'explorer la présence des arbres dans les livres du Moyen Âge à l'époque moderne.



Au sein des grands appartements du château de Chantilly, pour la première fois en France une exposition sera consacrée à l'ébénistes français, André Charles Boule. Elle réunira un nombre significatif de bureaux créés par Boule et à la provenance attestée de longue date, en plaçant côte-à-côte et de manière aussi esthétique que pédagogique les meubles de marqueterie en partie et en contrepartie. À leurs côtés, d'autres pièces essentielles issues du même atelier : bibliothèques, consoles, gaines, torchères, coffrets, lustres, médailliers ou encore reliures, viendront rappeler l'étendue du talent et de la créativité de cet artiste de génie. L'exposition ouvrira ses portes du 8 juin jusqu'au 6 octobre.



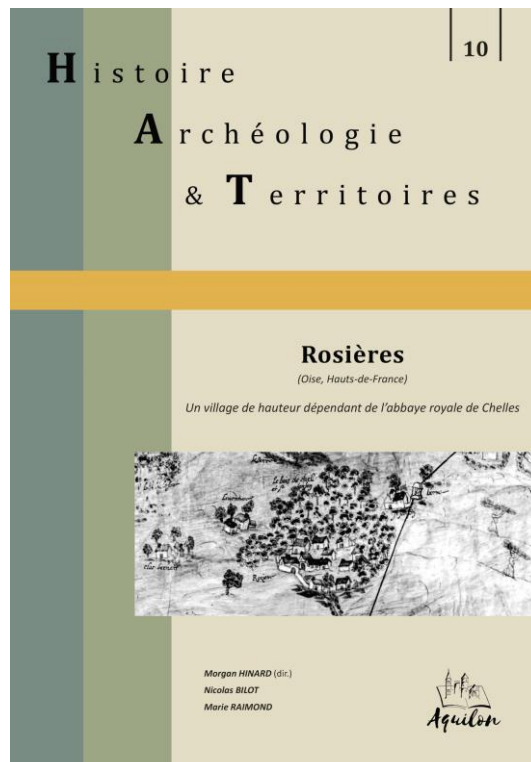
Le cabinet d'arts graphiques, de son côté, prètera les œuvres de Jean-Baptiste Oudry, à travers une exposition « Oudrymania ». Du 8 juin au 6 octobre, seront exposés peintures, dessins, objets d'art et livres rares ainsi que trois tableaux peints par le maître pour le Château de Chantilly dispersés après la Révolution française et exceptionnellement réunis.



Ces trois expositions sont accessibles avec le billet d'entrée au château sans supplément.

### Vient de paraître

Le cabinet Aquilon publie un nouvel opus de sa collection *Histoire Archéologie & Territoires* consacré à la commune de Rosières (Oise). Cet ouvrage collectif réunit les travaux de Nicolas Bilot, Morgan Hinard et Marie Raimond. De format A4, il compte 152 pages illustrées en couleurs et est vendu 18 euros.



## Collecte de photographies à Villers-Saint-Frambourg

L'association des parents d'élèves de Villers-Saint-Frambourg organise une collecte de photographies sur l'histoire contemporaine des villages de Villers-Saint-Frambourg et Ognon, le dimanche 2 juin dans la salle communale, de 14 heures à 19 heures. Une exposition « Villers-Saint-Frambourg une approche du début du XX<sup>e</sup> siècle en cartes postales » sera présentée. Les donateurs pourront faire numériser leurs documents sur place.



### Invitation à la grande collecte de photographies

Dimanche 2 juin 14H-19H

L'école de Villers-Saint-Frambourg et nous.

**C**hers habitants de Villers-Saint-Frambourg Ognon, vous êtes invités à participer à une grande collecte de photographies. L'Association de parents d'élèves de l'école va tenir une permanence dans la salle communale le dimanche 2 juin afin de recueillir des photos illustrant les liens étroits et divers qui unissent les habitants à leur école. Ces photographies anciennes et récentes, sous formats papier et numérique, photos de classe, de fêtes (kermesses, carnaval...), d'événements sportifs, du quotidien, illustrent la richesse des moments vécus à l'école. **Venez partager un moment avec nous! Vous pourrez venir faire numériser vos photos et partager vos photos numériques, nous vous offrirons un café / un thé et vous pourrez redécouvrir des images anciennes de Villers à travers une petite exposition « Villers-Saint-Frambourg, une approche du début du XX<sup>e</sup> siècle en cartes postales ».** Le but de cette collecte est de documenter et valoriser l'histoire de notre école et de nous faire parler de notre attachement à elle. Si la collecte réussit à mobiliser assez de participants et de documents, elle permettra de réaliser une exposition de photographies et peut-être un livre sur l'histoire de l'école qui sera un support à transmettre à nos générations futures. Pour toute question, contactez Aurélie Catanzano, archéologue et présidente de l'association des Parents d'élèves, à cette adresse [aurelia@catanzano.fr](mailto:aurelia@catanzano.fr) ou au 07 60 25 75 30.

L'équipe de l'APE de Villers-Saint-Frambourg Ognon.



## Rendez-vous aux jardins

L'association *Jardins & Santé* organise des « Rendez-vous aux jardins, à Senlis et dans ses environs » le premier et 2 juin 2024 de 14 heures à 18 heures. Cette année, dix-huit jardins privés ouvrent leurs portes à Senlis et dans les environs (Vineuil-Saint-Firmin, Courteuil, Saint-Nicolas-d'Acy) et Fontaines-Chaalis et Montlognon le dimanche seulement. Le prix d'entrée générale est de 10 euros, acquitté dans le premier jardin ou à l'office de tourisme de Chantilly-Senlis.

Des visites-conférences réservées à un petit nombre, sur réservation (auprès de l'Office de tourisme), sont organisées au château de Chantilly dans les jardins anglais et anglo-chinois avec Nicole Garnier et Thierry Basset, à la Roseraie de Chaalis avec Alexis de Kermel. L'exceptionnel jardin de l'hôtel Germain à Senlis

sera présenté par son chef jardinier. Une visite guidée est organisée avec une conférencière de l'Office de Tourisme de Senlis.

*Jardins & Santé* soutient la création de jardins à visée thérapeutique dans les hôpitaux et établissements de soins.

Dans le cadre  
des Rendez-vous aux jardins,  
les 1<sup>er</sup> & 2 juin 2024

**OUVERTURES  
DE JARDINS  
PRIVÉS  
À SENLIS  
ET SES ENVIRONS**

Des jardins généreux vous  
ouvrent exceptionnellement  
leurs portes...  
Participation en faveur de la  
création de jardins à visée  
thérapeutique dans les  
hôpitaux et établissements  
de soins.

en savoir + sur les jardins ouverts  
dans Senlis et dans l'Oise :  
[www.senlis-senlis.com](http://www.senlis-senlis.com)  
[senlis.senlis-senlis.com](http://senlis.senlis-senlis.com)  
[www.senlis-senlis.com](http://www.senlis-senlis.com)

JARDIN \$ ANTE

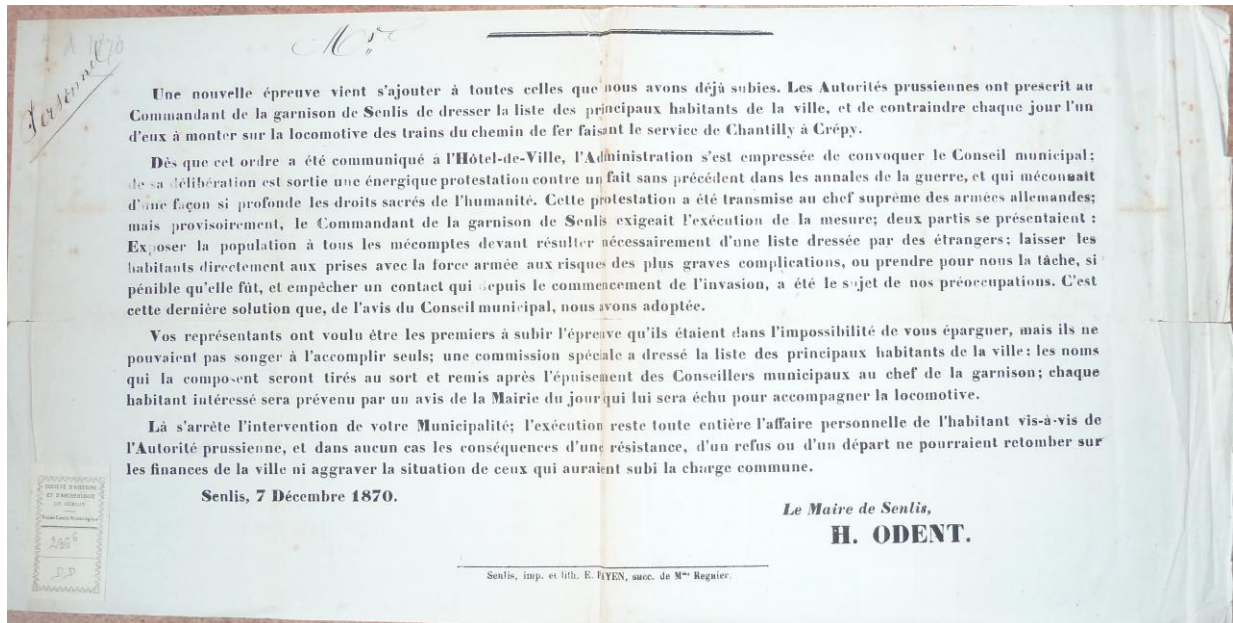
Senlis

### Trésor de nos archives

La SHAS conserve une affiche datée du 7 décembre 1870 emblématique de l'occupation prussienne. Après les défaites militaires des troupes du Second Empire, l'armée Prussienne arriva à Senlis le 15 septembre 1870. L'occupant mit aussitôt la ville en coupe réglée et se saisit d'une locomotive stationnée en gare. Il redoutait néanmoins les interventions des francs-tireurs. Ainsi pour protéger ses convois ferroviaires décida-t-il d'utiliser des boucliers humains disposés sur les locomotives. Cette affiche relate la réquisition du commandant de la garnison aux autorités municipales. Le Conseil municipal proteste et ne se dérobe pas. Il dresse néanmoins une liste des habitants notables réquisitionnables et tirés au sort mais s'inscrit lui-même sur cette liste d'otages. Cependant, d'après Théodore Lemas (*Un département pendant l'invasion 1870-1871*), le 20 décembre, les Allemands acceptèrent une somme de 10 000 francs en échange de cette réquisition humaine. La ville fut libérée de l'occupation prussienne le 6 octobre 1871.

Le placard sur papier fin mesure 24,5 cm x 48 cm. L'en-tête a probablement été coupée. Il sort de l'imprimerie d'Ernest Payen et il est signé par Henri

Odent, maire de Senlis qui voyagera lui-même sur la locomotive. Ce document avait été donné par madame Mahon en souvenir de son mari.



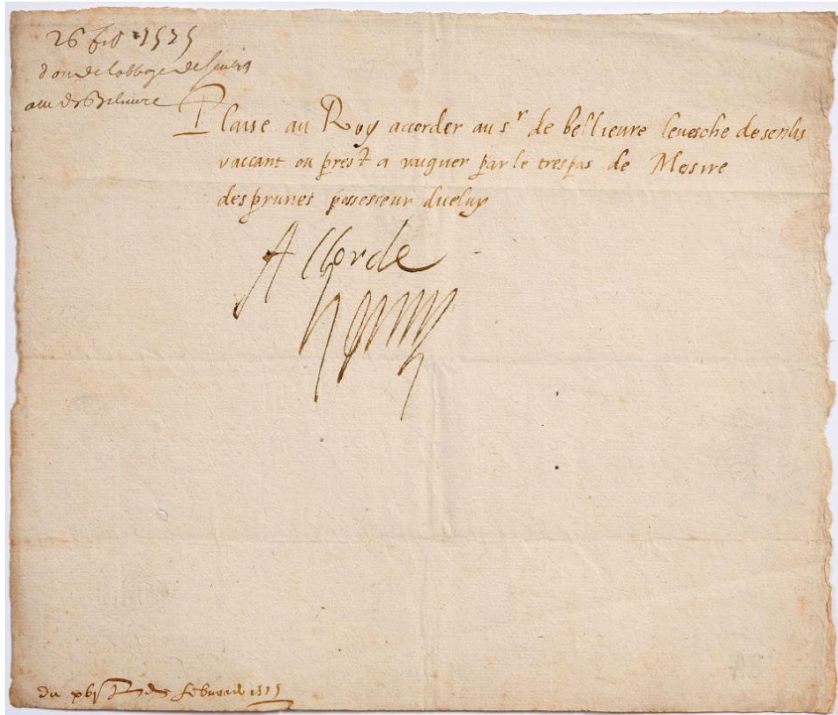
© SHAS A4 B 42 (236)

## Aux enchères

Chez Aguttes, à Neuilly-sur-Seine, était vendu le 15 mai 2024 un placet adressé au roi Henri III (1551-1589) daté du 26 février 1575.

Dans cette requête au roi, de trois lignes manuscrites sur papier, le sieur de Bellière demande le siège épiscopal de Senlis « prest à vacquer » détenu par Pierre Le Chevalier seigneur des Prunes. Cette demande est surprenante. Le demandeur est peut-être Albert de Bellièvre qui sera ensuite archevêque de Lyon de 1599 à 1604, mais il ne sera jamais évêque de Senlis. Pierre Le Chevalier nommé évêque de Senlis le 19 septembre 1561 le restera jusqu'au jour de sa mort le 3 octobre 1583.

« Plaise au Roy accorder au sr de bellievre levesche de senlis vaccant ou prest a vacquer par le trespas de Messire desprunes possesseur diceluy »... Le Roi répond de sa main : « Accorde Henry ».



© Aguttes

La maison de vente Auctie's propose le 28 mai à l'hôtel Drouot un trien mérovingien (ou tiers de sou) frappé à Senlis. Il s'agit d'une monnaie en or émise à Senlis entre 700 et 850 après J-C (voire 620-640 ?). Elle porte les inscriptions à l'avant « SIL-ECTIS » et au revers « NEMONTPETL. ». Elle est ornée d'une croix ancrée au revers. Les inscriptions sont retranscrites grâce aux différents exemplaires connus frappés avec la même combinaison de coins. Un de ces exemplaires est conservé au musée de Senlis. Celui-ci mesure 12 mm environ de diamètre et pèse 1,14 gramme.



Le mardi 4 juin la société Artcurial soumettra aux enchérisseurs une grande toile de l'artiste Séraphine Louis dite Séraphine de Senlis. Cette œuvre représentant un grand bouquet à dominante bleue mesure 146 cm x 114 cm. Elle est signée « s. Louis ». Exposée à maintes reprises elle provient de l'ancienne collection Fernand-Clément Graindorge à Liège.



©Artcurial

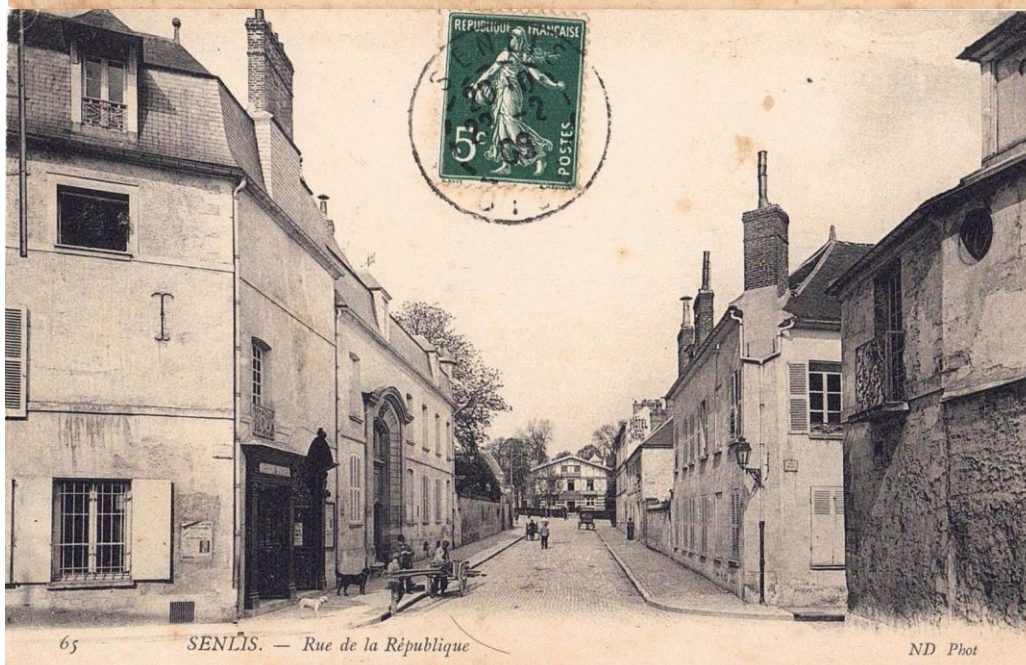
### Photo mystère d'avril

Ce portail monumental est celui de l'ancienne gendarmerie, aujourd'hui laboratoire d'analyses médicales, rue de maréchal Leclerc, à Senlis.



© Marie-Laure Bodin

Avant 1940, il se trouvait non loin de là, rue de la République, porte d'un remarquable hôtel particulier appartenant à Émile Roland. Cette maison possédait, outre ce portail, une jolie tourelle à balcon tournée vers la porte de Compiègne. La Société Générale y avait ses locaux encastrés dans l'hôtel. Un second portail identique au premier avait été construit en 1914 pour accéder à la cour de la Société Générale. Tout l'îlot de maisons au nord de la rue Bellon (appelé La Licorne) a été bombardé et incendié entre le 11 et le 13 Juin 1940.



© Gilles Bodin

Après la guerre, les pierres sculptées sont restées longtemps numérotées et  
 Les Tablettes n° 123 - mai 2024

stockées. Les services dits des « beaux-arts » ont demandé la réinstallation du portail à son emplacement actuel, la rue du maréchal Leclerc étant nouvellement créée. Il n'est cependant pas assuré que celui-ci soit le plus ancien des deux ! L'artisan sculpteur de Senlis, R. Robette, demeurant au N°5 de la rue aux Chevaux (rue Yves Carlier) fut chargé de recomposer totalement la sculpture de la clef de voûte du portail.

Nous félicitons et remercions Christian Lucas, Jean-Marc Simon pour leurs réponses et leurs précisions.

### Photo mystère de mai

L'été approche et il est grand temps de renouer avec des promenades dans le pays de Senlis.

La question est simple : où peut-on voir cette architecture médiévale ?



© Gilles Bodin



**Château royal, 47, rue du Châtel  
60300 Senlis**

Fondée en 1862.  
Reconnue d'utilité publique en 1877.  
contact@archeologie-senlis.fr  
www.archeologie-senlis.fr

Les Tablettes : ISSN 2646-3431  
Gilles Bodin, responsable de la publication